



Rapport  
annuel



## Table des matières

3

Mot de la présidente  
et du directeur général

5

Présentation de l'organisation  
(la vision, la mission, les valeurs  
et les enjeux)

6

Portrait de l'organisation  
(ressources humaines, établissements,  
clientèles, territoire, transport  
scolaire, partenariats)

8

Membres du conseil  
des commissaires

10

Traitement des plaintes

11

Gestion des situations  
d'intimidation et  
de violence

15

Rapport 2016-2017  
du protecteur de l'élève

16

Réalisations du plan  
stratégique 2012-2017

17

ORIENTATION 1  
Améliorer la réussite et la  
persévérance scolaires de  
nos élèves jeunes et adultes

24

ORIENTATION 2  
Moderniser nos actions

30

ORIENTATION 3  
Promouvoir la culture  
pour le développement  
global de la personne

34

Loi sur la gestion et le  
contrôle des effectifs

35

Résultats financiers  
2016-2017 et situation  
financière de la commission  
scolaire de la Capitale

CLIQUEZ  
SUR LA PAGE  
DE VOTRE CHOIX  
pour vous  
y rendre  
directement.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018  
Bibliothèque nationale du Canada, 2018

Le rapport annuel 2016-2017 de la commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général  
et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent  
Coordination : Carole Coulombe  
Révision linguistique : Bla bla rédaction  
Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la commission scolaire de la Capitale au [cscapitale.qc.ca](http://cscapitale.qc.ca).



Mot de la  
présidente  
et du  
directeur  
général



## Plan stratégique 2012-2017 : bilan positif

Monsieur le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,  
Madame,  
Monsieur,

L'année scolaire 2016-2017 de la commission scolaire de la Capitale fut ponctuée de belles réussites. À titre d'une des plus importantes commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale quant au nombre d'établissements scolaires, nous avons pour mission première d'accompagner nos élèves, jeunes et adultes, vers la réussite. Cet objectif a été placé au cœur de chacune des décisions prises au cours de l'année. De même, nous nous sommes assurés de répartir équitablement les ressources en fonction des besoins de chacun des milieux auxquels nous offrons des services.

Le présent rapport annuel est le cinquième et dernier compte rendu des actions qui ont été mises en place dans le cadre de notre plan stratégique 2012-2017. Le bilan de ce plan quinquennal révèle une nette amélioration de la réussite et de la persévérance chez nos élèves. Le renforcement des liens entre les secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes a contribué à ces résultats. Rappelons que nos actions se sont inscrites autour de trois orientations : améliorer la réussite éducative et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes, moderniser nos actions et promouvoir la culture pour le développement global de la personne.

Nos efforts concertés se traduisent par un **taux de persévérance historique de 83 %** et une diminution de 10 % du taux de décrochage en 10 ans. Par année, cela représente environ 200 jeunes décrocheurs de moins.

Au chapitre de la modernisation de nos actions, de nombreuses initiatives technologiques destinées aux élèves, aux parents et aux membres du personnel enseignant ont vu le jour depuis cinq ans.

- **Aménagement d'infrastructures consacrées à la pédagogie** avec l'achat d'ordinateurs portables pour les enseignants et l'installation de tableaux interactifs, de vidéoprojecteurs et de portables dans toutes les classes.
- **Mise en place de mesures adaptatives à l'apprentissage** avec le développement d'un logiciel de dépistage du décrochage scolaire auprès des élèves du secondaire et l'acquisition de trousseaux d'outils technologiques d'aide à l'apprentissage pour les élèves en difficulté.
- **Conception de moyens de communication** destinés aux élèves de 6<sup>e</sup> année pour apaiser leurs inquiétudes en vue de leur passage vers le secondaire (blogue, site Web, page Facebook et visites virtuelles des écoles secondaires).
- **Implantation du paiement en ligne** pour les fournitures scolaires, le service de garde et le transport scolaire.
- **Instauration de portails** qui favorisent la communication entre les enseignants et les parents (horaire, bulletin, dossier de l'élève).
- **Mise en ligne** de nouveaux sites Web pour toutes les écoles primaires.

Enfin, la dimension culturelle de l'éducation fait plus que jamais partie intégrante de la vie de nos élèves. Grâce à la proximité et à l'accessibilité des institutions culturelles de la capitale nationale et à la collaboration du service de la culture de la Ville de Québec, notre organisation a pu développer un réseau qui compte des agents culturels dans tous ses établissements d'enseignement avec comme résultat des centaines d'activités organisées chaque année pour nos élèves, jeunes et adultes.

### Les défis de l'intégration des immigrants

Soucieuse d'encourager au maximum la réussite scolaire, notre organisation poursuit au quotidien le développement de son expertise. En 2016-2017, nous avons connu une importante évolution en matière d'intégration de nos élèves immigrants. Au fil des ans, la diversité culturelle des élèves s'est accrue dans notre organisation, ce qui a généré des situations posant des défis de plus en plus grands sur le plan de leur intégration, de leur réussite et de leur persévérance scolaires. Quitter son pays, apprendre une nouvelle langue, s'intégrer à une société différente, voilà tout un défi ! C'est pourquoi notre organisation s'est mobilisée pour mieux s'adapter aux besoins des immigrants et pour mieux les connaître.

- **Organisation d'une journée régionale sur la réussite des immigrants** pour discuter des enjeux et partager l'expertise des intervenants (chercheurs universitaires, enseignants en francisation).
- **Bonification de l'offre de service pour les élèves allophones** par l'ajout d'une ressource au centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet dont le mandat est d'offrir des services d'accompagnement adaptés; par l'évaluation des compétences en français servant à déterminer le seuil minimal requis pour intégrer un programme de formation professionnelle et profiter des mesures d'accompagnement adapté; par la production d'un *Guide à l'intention des intervenants en*

*reconnaissance des acquis et des compétences pour l'accompagnement des personnes immigrantes.*

- **Intégration des élèves immigrants par les activités sportives et culturelles** pour créer un rapprochement avec les Québécois d'origine et offrir une occasion de se dépasser et de découvrir sa nouvelle terre d'accueil.

### Augmentation du nombre d'élèves au primaire

En raison de l'augmentation démographique, jumelée à la multiplication des lotissements dans certains secteurs, notre commission scolaire a fait face à une hausse appréciable de son effectif scolaire et a mis en œuvre divers projets pour y répondre.

- **Construction d'une nouvelle école à Val-Bélair**  
Pour la construction de l'école primaire de la Myriade, nous avons opté pour l'achat des plans architecturaux de l'école primaire des Explorateurs, bâtie en 2014, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Nous avons ainsi pu terminer la construction de l'école six mois avant le délai prévu. Le projet de 13 millions de dollars a nécessité un redécoupage des bassins de la clientèle dans le secteur de Val-Bélair. L'établissement, qui compte 21 classes, pourra accueillir à terme jusqu'à 505 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année dès la rentrée scolaire 2017-2018.
- **Travaux d'agrandissement**  
Les travaux d'agrandissement de l'école primaire Du Domaine ont été réalisés au coût de 9,2 millions de dollars. L'école compte maintenant 18 classes supplémentaires, pour un total de 28. Le nombre d'élèves que pourra accueillir l'établissement passe de 240 à 672 de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.
- **Inauguration de nouvelles installations**  
Les nouvelles installations de l'école Saint-Bernard ont été inaugurées le 3 novembre 2016. Ce projet de 4,6 millions de dollars a permis d'aménager un

gymnase double et 9 classes pouvant accueillir près de 168 élèves supplémentaires du préscolaire et de la 1<sup>re</sup> année, pour un total de 357 écoliers.

L'inauguration des nouvelles installations de l'école primaire Saint-Claude s'est déroulée le 27 octobre 2016. Avec l'ajout de 10 classes, d'un gymnase double et de locaux pour le service de garde, l'établissement passe de 14 classes à 24, avec une capacité d'accueil de 576 élèves (par rapport à 335 auparavant). Le projet a exigé un investissement de 7,7 millions de dollars.

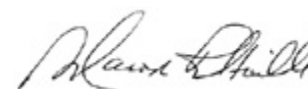
### Maintien et amélioration des bâtiments

En tant que propriétaire d'un grand parc immobilier, notre commission scolaire est responsable de l'entretien et du maintien de 82 bâtiments. En 2016-2017, de nombreux chantiers d'entrevue ont été réalisés dans la plupart des établissements, pour un total de 32 917 000 \$.

### Protecteur de l'élève

Au nom de tous nos établissements et du conseil des commissaires, nous tenons à remercier M. Paul Labrecque, qui a agi, au cours des cinq dernières années, comme protecteur de l'élève. M. Labrecque s'est acquitté de sa tâche avec un grand professionnalisme afin d'examiner les plaintes des parents ou des élèves concernant nos services et de formuler ses recommandations aux membres du conseil des commissaires. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Marc Bergeron, nommé pour un mandat de trois ans.

La présidente,



Manon Robitaille

Le directeur général,



Pierre Lapointe

## La vision

Située au coeur de Québec, la commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

## La mission

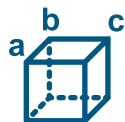
Offrir aux jeunes et aux adultes du territoire que nous desservons des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

## Les valeurs

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.



# Présentation de l'organisation la vision, la mission, les valeurs, les enjeux

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

### POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**La compétence** de son personnel.

### POUR LA PERSONNE

**Le respect et la coopération** dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

### POUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

**La responsabilisation** dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.



## Les enjeux

1. Prise en compte des besoins des élèves, jeunes et adultes, selon les milieux.
2. Diminution de la clientèle au secondaire.
3. Diminution appréhendée du potentiel d'inscriptions en formation professionnelle et à l'éducation des adultes et maintien de l'offre de service de la formation professionnelle.
4. Perception à l'égard de notre organisation et des services rendus par nos établissements.
5. Évolution rapide des technologies de l'information et de la gestion des communications.



# Portrait de l'organisation

**66 établissements**

La commission scolaire de la Capitale est la commission scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale.

En ce qui a trait au nombre de programmes offerts en formation professionnelle, elle occupe le deuxième rang au Québec.

Le conseil des commissaires est composé de 12 élus et de 4 commissaires parents représentant les secteurs général, primaire, secondaire et EHDA.

## Les clientèles

La commission scolaire est riche de ses diverses clientèles composées de **près de 28 500 élèves** :



- **46,3%** au primaire;
- **25,6%** au secondaire;
- **10,9%** en formation professionnelle;
- **9,1%** au préscolaire;
- **8,1%** en éducation des adultes

## Les établissements

La commission scolaire dispose d'un parc immobilier composé de **66 établissements scolaires et de 3 centres administratifs** :

- 45** écoles primaires
- 3** écoles primaires-secondaires
- 9** écoles secondaires
- 7** centres de formation professionnelle
- 2** centres d'éducation des adultes

## Les ressources humaines

La commission scolaire fait partie des 10 plus grands employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte près de **6 242 employés**, ainsi répartis :



CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Préscolaire	2 459	2 573	2 693	2 591
Primaire	11 565	12 008	12 444	13 170
Secondaire	7 105	7 047	7 174	7 270
<b>Total partiel</b>	<b>21 129</b>	<b>21 628</b>	<b>22 311</b>	<b>23 031</b>
Formation professionnelle	3 611*	3 613*	3 351*	3 103*
Formation générale des adultes	2 370*	2 276*	2 270*	2 284*
<b>TOTAL</b>	<b>27 110</b>	<b>27 517</b>	<b>27 932</b>	<b>28 418</b>

\* Équivalents temps plein

# Un territoire de plus de 1 200 km<sup>2</sup>

La commission scolaire couvre un territoire de plus de 1 200 km<sup>2</sup>.

Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac;
- les villes de Lac-Saint-Joseph et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

## Le transport scolaire

La commission scolaire requiert les services de plus de 236 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, 10 037 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 13 600 km.

## Les partenariats

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.





## Membres du conseil des commissaires

En 2016-2017, le conseil des commissaires a accueilli deux nouveaux commissaires parents désignés parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et secondaire.

### Conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a tenu 12 séances au cours de l'année 2016-2017, soit 8 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires. Les membres du conseil se sont également réunis en comités pléniers à 7 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 14 séances, soit 6 séances ordinaires et 8 séances extraordinaires. Enfin, 31 rencontres se sont déroulées pour les 10 comités permanents composés d'élus et de membres du personnel administratif. Ces groupes de travail élaborent des propositions, assurent la mise en œuvre de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires.

### Code d'éthique et de déontologie des commissaires

Depuis neuf ans, le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

En 2016-2017, aucune plainte n'a été déposée et traitée par le conseiller à l'éthique.

**Consultez le code d'éthique et de déontologie.**



**Mme Manon Robitaille\***  
Présidente de la commission scolaire de la Capitale



**M. Raynald Houde**  
Circonscription 1



**M. Jonathan Houle**  
Circonscription 2



**M. Patrice Gosselin\***  
Circonscription 3



**Mme Caroline Fournier**  
Circonscription 4



**M. Simon Picard\***  
Vice-président  
Circonscription 5

\*Membres du comité exécutif



**M<sup>me</sup> Odette Roussin**  
Circonscription 6



**M<sup>me</sup> Nathalie Côté**  
Circonscription 7



**M. Benoît Gingras\***  
Circonscription 8



**M. Michel Bernier\***  
Circonscription 9



**M<sup>me</sup> Magelline Gagnon**  
Circonscription 10



**M<sup>me</sup> Édith Thibault**  
Circonscription 11



**M. Martin Labbé\***  
Commissaire parent (général)



**M. Patrick Gravel**  
Commissaire parent (EHDA)



**M. Jeannot Létourneau**  
Commissaire parent (primaire)



**M<sup>me</sup> Julie Guilbeault**  
Commissaire parent (secondaire)





## Traitement des plaintes

Conformément au Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, 104 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport scolaire et les services aux élèves ont été traitées par le Secrétariat général au cours de l'année 2016-2017. Ce nombre représente une diminution de 11,8 % par rapport à l'année précédente.

### RÉPARTITION DES PLAINTES

PRIMAIRE	SECONDAIRE	FORMATION PROFESSIONNELLE	ÉDUCATION DES ADULTES	SERVICES
70	27	5	2	0

### Processus de traitement d'une plainte

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1. Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend;
2. Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école;
3. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au secrétaire général de la commission scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision;
4. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.



## Gestion des situations d'intimidation et de violence

Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, tous les établissements de la commission scolaire ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire 2016-2017, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire de la Capitale, le directeur général a reçu 118 rapports sommaires de plaintes comparativement à 175 l'année précédente. Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence ou d'intimidation. Au primaire, une diminution de 31 % de la violence physique et de 50 % de la violence verbale est remarquée. Au secondaire, c'est plus particulièrement la violence physique qui a été réduite : une diminution de 59 % des plaintes est observée.

L'importante diminution du nombre de rapports sommaires transmis à la direction générale par rapport à l'année scolaire 2015-2016 s'explique notamment par les nombreuses mesures mises en place dans les écoles ainsi que par une compréhension commune des termes employés. La démarche d'analyse des événements dans les écoles est accompagnée d'outils uniformes mis à la disposition des intervenants et de la direction d'école. Chaque événement rapporté dans les écoles est soumis à une analyse par la direction d'école, mais il ne fait pas nécessairement le sujet d'une déclaration à la direction générale. Toutefois, des interventions adaptées à la situation sont réalisées systématiquement.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LA DIRECTION D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE		
	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre d'élèves	15 052	7 291
Nombre d'événements déclarés	90	28
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS		
Intimidation physique	13 %	7 %
Intimidation verbale	27 %	29 %
Intimidation écrite	0	0
Intimidation électronique	1 %	11 %
Violence physique	48 %	32 %
Violence verbale	11 %	21 %
Violence écrite	0	0
Violence électronique	0	0

## Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
DUBERGER LES SAULES VANIER	Sans-Frontière	2	4	0	0	2	0	0	0	8
	des Écrivains									
	du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXIII									
	de la Mosaïque									
	Notre-Dame-du-Canada									
Sainte-Monique										
HAUTE-VILLE CENTRE-VILLE	Anne-Hébert	4	10	0	1	31	5	0	0	51
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeoys									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	de la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
	Saint-Paul-Apôtre									
	des Jeunes-du-Monde									
	des Berges									
	Sainte-Odile									
EST	de l'Accueil	4	4	0	0	3	1	0	0	12
	de l'Apprenti-Sage									
	du Beau-Séjour									
	du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
de l'Escabelle										

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

## Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
CENTRE	de Château-d'Eau	2	2	0	0	2	3	0	0	9
	de La Chaumière									
	de La Source									
	de l'Arc-en-Ciel									
	d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges									
	Saint-Claude									
	de l'Aventure									
OUEST NORD SAINTE- CATHERINE	de La Chanterelle	0	1	0	0	1	1	0	0	3
	du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	à l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	du Joli-Bois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	des Explorateurs									
Alexander-Wolff										
ÉCOLE SECONDAIRE	régionale des Quatre-Saisons	2	8	1	3	9	6	0	0	29
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	de la Cité									
	de Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									
	Vanier									

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

# Interventions dans les écoles de la commission scolaire de la Capitale

## Accompagnement

Les services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

## Mesures de prévention

Les interventions mises en place dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et leur plan d'action inclut plusieurs mesures de prévention.

- Plan stratégique pour la cour d'école.
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres et pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

## Protocole d'intervention

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (si nécessaire).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (si nécessaire).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève de la commission scolaire n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de relocalisation est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires afin de mettre en place la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.



**100 %**  
de nos  
établissements  
ont un plan actif  
pour lutter contre  
l'intimidation  
et la violence



Les membres du conseil des commissaires tiennent à souligner le travail accompli par M. Paul Labrecque, qui occupait les fonctions de protecteur de l'élève depuis cinq ans. M. Labrecque s'est acquitté de sa tâche avec un grand professionnalisme dans l'analyse des dossiers qui lui ont été soumis au cours de son mandat. M. Marc Bergeron lui succédera pour un mandat de trois ans.

123

## Rapport annuel 2016-2017 du protecteur de l'élève

Aux membres du conseil des commissaires  
de la commission scolaire de la Capitale,

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le protecteur de l'élève a répondu à plusieurs demandes de conseils, surtout de la part de parents. Pour ce qui est de l'examen de situations particulières, une seule a été étudiée. Cette plainte reposait sur un litige relatif au point d'embarquement d'un élève pour le transport scolaire du midi. À la suite de l'examen, la plainte s'est avérée non fondée et aucune recommandation n'a été formulée. De plus, au cours de la même année scolaire, aucune plainte relative à des actes d'intimidation ou de violence n'a été étudiée par le protecteur de l'élève.

Le protecteur de l'élève,

**Paul Labrecque**



## Réalisations du plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 1

Améliorer  
la réussite et  
la persévérance  
scolaires de  
nos élèves  
jeunes  
et adultes

### ORIENTATION 2

Moderniser  
nos actions

### ORIENTATION 3

Promouvoir  
la culture  
pour le  
développement  
global de  
la personne

1

2

3



## Orientation

LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

Améliorer la réussite et la persévérance  
scolaires de nos élèves jeunes et adultes



## Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
<b>AXE D'INTERVENTION 1</b> <b>Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</b>	<b>1.1</b> Augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	69 %	<b>71,4 %</b>	<b>76 %</b>
	<b>1.2</b> Diminuer à 297 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.	Sorties sans diplôme ni qualification (décocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes	337	<b>189</b>	<b>297</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 2</b> <b>Amélioration de la maîtrise de la langue française</b>	<b>2.1</b> Maintenir à 90 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire	90 %	<b>93,5 %</b>	<b>90 %</b>
	<b>2.2</b> Augmenter à 77 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	74 %	<b>83,6 %</b>	<b>77 %</b>
	<b>2.3</b> Augmenter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 <sup>e</sup> secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 <sup>e</sup> secondaire	84,5 %	<b>80,2 %</b>	<b>85 %</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 3</b> <b>Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</b>	<b>3.1</b> Augmenter à 65 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	60 %	<b>77,8 %</b>	<b>65 %</b>
	<b>3.2</b> Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail	65 %	<b>75,0 %</b>	<b>70 %</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 4</b> <b>Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</b>	<b>4.1</b> Mettre en place et réviser annuellement une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans tous nos établissements.	Proportion des établissements qui ont mis en place leur stratégie locale d'intervention ou un plan d'action	<b>RÉSULTAT ACTUEL</b> <b>100 %</b>		<b>100 %</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 5</b> <b>Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</b>	<b>5.1</b> Augmenter à 1 125 le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	1 028	<b>809</b>	<b>1 125</b>



## AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION

**Diminution du taux de décrochage de 10 % en 10 ans !**

C'est avec fierté que nous soulignons la baisse importante du taux de décrocheurs, qui est passé de **27 % à 17 %** au cours des dix dernières années, ce qui représente environ 200 jeunes décrocheurs de moins par année. Nos efforts se traduisent aussi par un taux de persévérance historique de **83 %** ! Le présent rapport annuel et ceux des années précédentes mettent en lumière plusieurs initiatives qui sont à l'origine de cette progression importante pour nos élèves. Ce bilan confirme que nos actions concertées portent leurs fruits ! Par ailleurs, nos élèves obtiennent leur diplôme ou une qualification dans une plus grande proportion, soit **71,4 %** par rapport à 68,3 % l'an dernier. Il s'agit de résultats concrets qui traduisent la qualité des services offerts aux élèves et qui illustrent de belle façon la cohérence des actions des divers acteurs des secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

## LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES IMMIGRANTS

Quitter son pays, apprendre une nouvelle langue, s'intégrer à une société différente, voilà un défi ! C'est pourquoi notre organisation se mobilise pour assurer l'intégration, la réussite et la persévérance scolaires des élèves immigrants, dont le nombre augmente sans cesse dans nos établissements.

**Mieux les connaître pour mieux les accompagner**

Alors qu'on observe une croissance de la population immigrante dans la grande région de Québec, la commission scolaire de la Capitale, en collaboration avec la Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle, a organisé, le 14 octobre 2016, une journée régionale portant sur la réussite de ces élèves.



Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

## PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017 ORIENTATION 1

Plus de 150 intervenants scolaires en provenance de plusieurs commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches se sont réunis au centre d'éducation des adultes Saint-Louis pour bénéficier de l'expertise de plusieurs chercheurs, discuter des enjeux relatifs à la réussite des élèves issus de l'immigration et faire connaître l'expérience déjà acquise en la matière à l'échelle régionale.

Notre commission scolaire a par ailleurs partagé sa démarche d'enseignement de la lecture aux élèves allophones en présentant ses troupes littéraires. Celles-ci ont été conçues pour offrir au personnel enseignant des outils facilement adaptables selon le profil de lecture de son groupe d'élèves. Dans le cadre de cette démarche d'apprentissage, les enseignants sont appelés à jouer un rôle de guide et d'animateur, alors que l'élève joue un rôle actif dans le développement de son autonomie en lecture.

### Thèmes abordés pendant la journée

- *Apprentissage/enseignement d'une langue seconde : étapes, processus et concepts clés*
- *Soutien à l'appropriation du français, langue des apprentissages disciplinaires*
- *Évaluation et soutien des élèves issus de l'immigration*
- *Réfugiés, deuils et traumatismes de guerre : comprendre pour mieux accueillir et intégrer les élèves*
- *Profil de l'élève : outils pour faciliter son intégration en classe ordinaire au primaire*

### Des actions qui favorisent l'intégration et la réussite

Après les démarches des premiers jours dans un nouveau pays, le véritable parcours d'intégration des personnes immigrantes commence, ce qui inclut les cours de francisation. Le centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet a mis en place une structure pour favoriser leur adaptation par un accompagnement adéquat. À la suite d'une entente avec le Centre multiethnique de Québec, celui-ci a mis à la disposition du centre d'éducation une ressource qui intervient au sein même de l'établissement pour les accompagner et leur offrir des services pertinents.

En avril 2017, le centre a accueilli sa première cohorte d'élèves allophones dirigés vers l'établissement par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. L'accueil de cette cinquantaine d'élèves, qui en étaient à leurs premiers cours de français, a donné un élan formidable à l'équipe de francisation pour concevoir de nouveaux outils, multiplier les liens avec des organismes externes et ainsi parfaire une expertise déjà largement reconnue.

Le soutien à l'appropriation du français pour les élèves immigrants est un enjeu crucial pour nos centres de formation professionnelle qui les accueillent, d'où l'importance de définir un seuil minimal des compétences à avoir en français écrit et oral pour pouvoir s'y inscrire. Avec la collaboration des centres de formation professionnelle, l'équipe du centre Louis-Jolliet a expérimenté un prototype d'évaluation linguistique pour les futurs candidats issus de l'immigration. Les résultats du projet pilote ont permis de fixer un seuil minimal de connaissance du français pour chacune des formations offertes. Selon le niveau de compétences, l'élève pourrait obtenir des mesures d'accompagnement adaptées à sa situation pendant son parcours en formation professionnelle.



### Préparer la relève

Le centre Louis-Jolliet a reçu des étudiants du baccalauréat en enseignement du français, langue seconde de l'Université Laval. Ceux-ci ont eu le privilège d'assister à des cours d'alpha-francisation pour mieux connaître les réalités pédagogiques de l'enseignement auprès d'élèves peu scolarisés et souvent analphabètes. Les stagiaires ont expérimenté des exercices qu'ils avaient conçus dans leur cours universitaire. Le projet a donné naissance à un recueil d'activités pédagogiques, qui a été remis au centre. L'initiative a suscité tellement d'engouement de part et d'autre qu'elle sera reconduite l'an prochain.

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

### **Grands lecteurs, petits auteurs** **Un succès pour le premier camp d'été pédagogique**

Pour atténuer la régression des habiletés en lecture qui est habituellement observée pendant la période estivale, phénomène qu'on appelle « la glissade de l'été », nos services éducatifs des jeunes ont mis sur pied des camps pédagogiques dans les bibliothèques Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy pour des élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire ayant des difficultés en lecture.

Les camps ont été offerts spécialement aux élèves de 1<sup>re</sup> année qui présentent des facteurs de risque en ce qui a trait à la réussite en lecture, et ce, en vue d'intervenir de façon précoce et de maintenir les activités de lecture.

Deux jours par semaine, pendant sept semaines, une quarantaine d'écoliers ont pris le chemin de la bibliothèque pour participer à ce premier projet et bénéficier d'interventions stratégiques, dans un contexte ludique (correspondance entre élèves, chasse au trésor, jeux d'équipe intérieurs et extérieurs, etc.).

Selon l'évaluation des élèves à la fin de l'été et les commentaires formulés par les parents, le projet a eu des retombées bénéfiques.

En plus de limiter la régression des habiletés chez la plupart des jeunes lecteurs, la mesure a grandement contribué à accroître leur motivation.

Certains enfants ont également consolidé leurs apprentissages de 1<sup>re</sup> année et comprennent mieux les textes de leur niveau. Cet effet est d'ailleurs plus marqué lorsque les parents assistent à la rencontre d'information dans laquelle il est notamment question du développement de la compétence en lecture.

Enfin, 88 % des parents interrogés ont indiqué que leur enfant se sent plus confiant devant la lecture et plus fier de lui. À la suite de ce succès, les camps de lecture *Grands lecteurs, petits auteurs* seront reconduits en 2018.

Ce projet a été réalisé avec la collaboration du réseau de la Bibliothèque de Québec, du programme Vacances-Été (camp de jour) et de l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale.





## AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE CHEZ CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

### Continuum de services pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme

La commission scolaire a bonifié l'accès à un continuum de services pour favoriser l'intégration des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). À cet effet, le projet de classe spécialisée au préscolaire a été consolidé et des mesures favorisant le passage du primaire vers le secondaire des élèves ont été déployées. Ce continuum de services assure une réponse aux besoins des usagers. Parallèlement à ces actions, nous avons mis en place une démarche d'observation et d'analyse des besoins des élèves TSA pour répondre aux besoins diversifiés des élèves. Cette approche renforce le développement de notre expertise et favorise l'apport de la communauté éducative élargie à la réussite éducative des élèves.

### Des superhéros de la persévérance scolaire mis à l'honneur

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a souligné les efforts des jeunes qui se sont distingués par leur persévérance scolaire au cours de l'année. En guise de reconnaissance, des médailles honorifiques personnalisées ont été remises à 128 élèves du primaire et du secondaire. Le comité envisage de reconduire annuellement le projet pour valoriser la persévérance scolaire du plus grand nombre.



## AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

### Entretien des bâtiments

En tant que propriétaire d'un grand parc immobilier, notre commission scolaire est responsable de l'entretien et du maintien de 82 bâtiments. En 2016-2017, les services des ressources matérielles ont réalisé de nombreux chantiers d'entrevue dans la plupart des établissements (chauffage, portes et fenêtres, blocs sanitaires, etc.). En raison du vieillissement du parc immobilier et d'un important déficit d'entretien cumulé, notre organisation a obtenu un soutien financier de près de 33 millions de dollars du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour assurer à tous un milieu d'apprentissage et d'enseignement favorable ainsi qu'un sentiment de confort et de bien-être.



### Construction et agrandissement d'écoles

À la suite d'une croissance importante de la population dans plusieurs de nos secteurs, nous avons procédé à la construction d'une nouvelle école dans le secteur de Val-Bélair et à des travaux d'agrandissement de l'école Du Domaine, dans le secteur des Rivières.

Pour la construction de l'école primaire de la Myriade, nous avons opté pour l'achat des plans architecturaux de l'école primaire des Explorateurs, bâtie en 2014 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Nous avons ainsi pu terminer la construction de l'école six mois avant le délai prévu. L'établissement est en voie d'obtenir la certification *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) tout comme l'école des Explorateurs. L'école, qui compte 21 classes, pourra accueillir jusqu'à 505 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année dès la rentrée scolaire 2017-2018. Le projet de 13 millions de dollars a nécessité un redécoupage des bassins de clientèle dans le secteur de Val-Bélair. Le nom de l'école, de la Myriade, évoque la quantité. À l'image d'une constellation, d'une myriade de couleurs, l'école primaire offre à ses élèves une multitude de possibilités, une myriade d'expériences, une myriade d'occasions d'apprentissage.



## AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

### IGO 21: Un jeu interactif pour découvrir des métiers de la formation professionnelle

Les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, en collaboration avec le secteur des communications, ont conçu un outil pédagogique destiné à faire connaître les 21 secteurs d'activité de la formation professionnelle auprès des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire et de l'éducation des adultes. Le jeu sur iPad a été choisi comme stratégie d'apprentissage pour renforcer la motivation et intégrer les nouvelles connaissances.

En 2016-2017, plus de 50 groupes de 3<sup>e</sup> secondaire et un groupe du centre d'éducation des adultes Saint-Louis en ont fait l'expérience. Les résultats de cette intervention de groupe en orientation sont intégrés au dossier de l'élève dans le but de l'aider à faire un choix de carrière éclairé.

Cette activité répond à la volonté de renforcer les liens entre les secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.





# Orientation

LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

| Moderniser nos actions

## Moderniser nos actions

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 <b>Amélioration de notre communication</b>	1.1 Valoriser l'offre de service au primaire et au secondaire.	Pourcentage d'élèves du secteur des jeunes inscrits au public	83,8 %	83,8 %	85 %
	1.2 Doubler le pourcentage d'unités administratives interagissant avec la clientèle par l'intermédiaire des médias sociaux.	Pourcentage d'unités administratives ayant recours aux médias sociaux (sondage)	15 %	61 %	30 %
AXE D'INTERVENTION 2 <b>Optimisation de notre fonctionnement</b>	2.1 Réaliser 5 initiatives technologiques destinées à notre clientèle.	Nombre d'initiatives technologiques déployées	RÉSULTAT ACTUEL 11		5
	2.2 Simplifier 5 procédures administratives entre les établissements et les services.	Nombre de nouvelles pratiques simplifiées	RÉSULTAT ACTUEL 10		5
AXE D'INTERVENTION 3 <b>Intégration et accompagnement de la main-d'œuvre</b>	3.1 Augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres du personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle.	Taux de satisfaction des membres du personnel (sondage)	42 %	96 %	80 %
	3.2 Réaliser 5 nouvelles actions concernant la gestion du développement des compétences professionnelles.	Nombre de nouvelles actions	RÉSULTAT ACTUEL 5		5
AXE D'INTERVENTION 4 <b>Adéquation services-établissements</b>	4.1 Porter à 80 % le taux de satisfaction des directions d'école relatif à la présence d'experts professionnels dans les milieux.	Taux de satisfaction des directions d'école (sondage)	RÉSULTAT ACTUEL 96 %		80 %
	4.2 Réaliser 5 projets pédagogiques concertés en vue de répondre aux nouveaux besoins pédagogiques de l'éducation des adultes.	Nombre de projets pédagogiques concertés entre les centres d'éducation des adultes et les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	RÉSULTAT ACTUEL 7		5

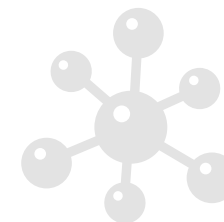


mozaïkportail



## Le Portail Parents

Restez en contact avec l'école de votre enfant  
où que vous soyez et en tout temps!



## | Moderniser nos actions



### AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE NOS USAGERS

Une bonne communication est essentielle à la satisfaction de nos usagers. Aussi mettons-nous en œuvre des moyens qui répondent aux attentes de nos élèves et de leurs parents. L'évolution rapide de la technologie nous pousse à adapter nos actions et à nous ajuster aux nouvelles habitudes des usagers, parents et élèves, en matière d'information et de communication.

#### Nouveaux sites Web

- Actualisation des sites de quatre des sept centres de formation professionnelle : l'École de foresterie de Duchesnay ainsi que les centres de formation professionnelle de Neufchâtel, de Québec et Wilbrod-Bherer.
- Développement et mise en ligne du site de la nouvelle école primaire de la Myriade, à Val-Bélair.
- Travaux en cours de réalisation de la refonte complète du site de la commission scolaire de la Capitale.

#### Mozaïk Portail

##### Pour rester en communication avec l'école de son enfant

Un nouveau portail convivial et sécuritaire a été mis en ligne pour faciliter la vie des parents qui peuvent maintenant accéder à différents renseignements du dossier de leur enfant, notamment les suivants :

- l'horaire et les congés scolaires;
- la liste des devoirs et des leçons;
- le bulletin;
- les états de compte de l'école ou du service de garde;
- les communiqués de l'école.

La procédure de réinscription des élèves au primaire et au service de garde a également été modernisée et simplifiée grâce à l'implantation d'un site sécurisé. Pour l'année scolaire 2016-2017, les parents de plus de 87 % des élèves du primaire ont effectué la réinscription en ligne.

## OPTIMISER NOTRE FONCTIONNEMENT

### Renouvellement du processus d'admission pour les programmes particuliers au secondaire

Nos écoles secondaires offrent aux élèves de nombreux programmes particuliers. Depuis l'année scolaire 2016-2017, l'élève n'a plus à se soumettre à des tests standardisés qui génèrent de l'anxiété et qui ne lui permettent pas de faire valoir la richesse de son plein potentiel.

Toutefois, parce que le rythme d'enseignement y est soutenu et pour s'assurer de la réussite des élèves qui y seront reçus, des conditions d'admission sont tout de même exigées dans plusieurs programmes particuliers. Pour être accepté, l'élève doit inscrire sa candidature à un processus rigoureux de sélection qui repose sur l'analyse de son dossier scolaire et de son bilan de fonctionnement général en classe. Avec ces indicateurs fiables, nous pouvons répondre aux besoins de nos élèves dans un contexte d'évaluation authentique. Les rétroactions positives des élèves, des parents et des intervenants du milieu scolaire nous incitent à poursuivre dans cette voie, dans l'intérêt de nos futurs élèves au secondaire !



## INTÉGRER ET ACCOMPAGNER NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

### Journée de développement professionnel

#### Ensemble, améliorons la réussite et la persévérance scolaires

Le thème de cette journée, *Ensemble, améliorons la réussite et la persévérance scolaires*, incarne véritablement l'esprit de collaboration qui existe entre les divers intervenants de notre organisation. Le 30 janvier 2017, plus de 500 participants (membres des personnels enseignant, professionnel, de soutien et de direction) ont vécu un événement pédagogique d'envergure où les pratiques de notre personnel ont été valorisées.

Simple dans son intention, mais d'une richesse inestimable dans la pratique, la journée a été un réel succès : les fruits de cette activité de développement professionnel et de concertation profiteront nécessairement aux élèves !

La journée s'est ouverte par une conférence inspirante sur la notion de partage et sur l'effet bénéfique du sentiment d'efficacité. Tous les jours, nos équipes travaillent à instruire, à socialiser et à qualifier les jeunes qui nous sont confiés et, en ce sens, nous déployons de multiples efforts pour que nos élèves persévèrent. L'énergie de ce groupe, qui a à cœur la réussite des élèves, est incroyable et perdure dans le temps : un signe de la qualité des liens créés lors de ce réseautage.

Par la suite, de nombreux ateliers visant le partage des connaissances et la présentation des services de plusieurs partenaires du réseau de l'éducation ont été offerts. Cette journée de développement professionnel deviendra assurément une tradition, un rendez-vous annuel incontournable !

### Accueil et intégration du nouveau personnel

Au moment de la mise en œuvre du plan stratégique 2012-2017, notre organisation s'était donné pour objectif d'augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres de son personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle. Cet objectif a été largement dépassé puisque le taux atteint 96 %.

En 2016-2017, les services éducatifs des jeunes ont mis à la disposition de nos directions d'établissements primaires et secondaires un guide intitulé *Pour une insertion professionnelle réussie*.

Ce guide, accessible sur l'intranet de la commission scolaire, fournit des outils pour soutenir dans les écoles la mise en place de dispositifs d'accueil et d'accompagnement des membres des personnels enseignant, professionnel et de soutien.

Le guide est divisé en cinq parties :

- **Section 1 :** propose une démarche pour faciliter la mise en place des dispositifs d'insertion professionnelle dans l'école;
- **Section 2 :** fournit des moyens pour soutenir efficacement le travail des personnes qui font de la suppléance à la journée dans nos établissements;
- **Section 3 :** suggère des outils pour bien accueillir les nouveaux membres du personnel qui se joignent à l'équipe-école en début ou en cours d'année scolaire;
- **Section 4 :** présente les balises pour instaurer du mentorat dans l'école et ainsi s'assurer d'un accompagnement professionnel de qualité par un collègue expérimenté;
- **Section 5 :** regroupe des fiches d'information sur les dispositifs d'insertion professionnelle offerts à la commission scolaire, selon les différents corps d'emploi.



## Reconnaissance des acquis et des compétences

### Formation pour un soutien adapté à la réalité des immigrants

La reconnaissance des acquis et des compétences des nouveaux arrivants est un enjeu majeur en ce qui a trait à l'intégration au marché du travail et, par le fait même, à la réponse aux besoins en main-d'œuvre qualifiée. Pour assurer le succès de leur intégration professionnelle, il est nécessaire d'offrir à ces élèves un soutien adapté à leur réalité pour qu'ils puissent réussir leur démarche de reconnaissance des compétences.



Notre centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences a produit en 2016-2017 le *Guide à l'intention des intervenants en reconnaissance des acquis et des compétences pour l'accompagnement des personnes immigrantes*. Ce document a pour principal objectif d'améliorer la compréhension interculturelle et d'outiller les intervenants qui accompagnent cette population.

Parallèlement au guide, une formation en ligne a été conçue. Créée à l'aide de la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle, elle permet aux intervenants de développer leurs connaissances au moyen d'exercices, de vidéos, de questionnaires, de témoignages et de tests réflexifs. Plusieurs thèmes du guide sont abordés : les différentes catégories d'immigrants, la notion de culture, les phases d'intégration, les difficultés rencontrées par les personnes immigrantes, les points de repère interculturels, les pistes d'accompagnement à chacune des étapes de la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences, les particularités administratives liées au dossier des personnes immigrantes, les façons de valider la maîtrise du français, etc.

Le lancement officiel du guide et de la formation en ligne a eu lieu lors du colloque de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec et de l'Association québécoise des cadres scolaires (TRÉAQFP – AQCS) au Centre des congrès de Lévis, en mai 2017. Depuis, plusieurs commissions scolaires et organismes ont fait la demande du guide et près de 300 utilisateurs ont accès à la formation en ligne.

L'expertise de la commission scolaire de la Capitale en matière de reconnaissance des acquis et des compétences est reconnue officiellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport depuis 2014. C'est à ce moment que notre commission scolaire a été désignée comme l'un des quatre centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences au Québec et qu'elle agit à titre de référence pour les commissions scolaires francophones des régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, de la Mauricie et de la grande région de Québec.



## ADÉQUATION SERVICES-ÉTABLISSEMENTS

### Technologies de l'information et de la communication

#### Une offre de service diversifiée dans nos écoles

Le numérique en éducation pose de nombreux défis ! L'équipe des conseillers pédagogiques associée au domaine des technologies de l'information et de la communication offre une multitude de services visant à favoriser leur intégration en classe.

Qu'il s'agisse de développer des compétences de base, de réaliser des projets qui requièrent l'utilisation des technologies ou d'organiser la gestion de classe au moyen d'outils technologiques, l'équipe de conseillers pédagogiques offre un accompagnement adapté aux besoins exprimés par les enseignants et par leurs élèves. Ce travail s'effectue dans une perspective de valeur ajoutée qui dynamise les approches pédagogiques et contribue à la motivation scolaire.

D'autre part, l'utilisation plus fréquente des outils d'aide technologique apporte son lot de défis pour les parents qui accompagnent quotidiennement leurs enfants. Pour les soutenir dans cet univers technologique aussi diversifié que passionnant, les conseillers pédagogiques proposent donc maintenant aux parents des formations qui leur sont spécialement destinées.

Les nombreuses initiatives technologiques dans nos classes et la sollicitation sans cesse grandissante de notre équipe spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication traduisent bien l'ampleur du virage technologique au sein de notre organisation, et ce, pour le plus grand bénéfice de nos élèves !





## Orientation

LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017



Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

## Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de l'accessibilité à la culture	1.1 S'assurer que tous les établissements privilégient un accès à la culture au bénéfice de leur clientèle.	Pourcentage d'établissements qui ont un projet éducatif ou des orientations contenant des préoccupations culturelles	47 %	83 %	100 %
	1.2 Organiser 3 activités collectives au cours desquelles le personnel a accès à la culture.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 5		3
	1.3 Exploiter les diverses dimensions de la culture.	Dimensions à considérer :	RÉSULTAT ACTUEL: correspond à la proportion d'établissements qui ont exploité cette dimension		
		– Arts et lettres	81 %		
		– Langues	63 %		
		– Science et technologie	64 %		
		– Univers social	36 %		
	– Entrepreneuriat	46 %			
	– Santé et mode de vie actif	90 %			
AXE D'INTERVENTION 2 Ouverture interculturelle	2.1 Organiser 3 actions collectives visant une meilleure ouverture interculturelle pour nos élèves jeunes et adultes, pour le personnel et pour les parents.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 4		3

## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

### La culture au cœur de notre quotidien

À la commission scolaire de la Capitale, la dimension culturelle de l'éducation fait partie intégrante de la vie de nos élèves. Chaque année, des centaines d'activités sont réalisées pour développer leur plein potentiel.

Pour cette raison, nous avons mis en place une structure qui compte des agents culturels dans tous nos établissements d'enseignement du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Chaque école a confié à un membre de son personnel la tâche de recevoir l'information à caractère culturel, d'en faire le tri et de la diffuser auprès des personnes concernées au sein de son établissement. Pour être au fait de tout ce qui se passe sur la scène culturelle à Québec, tous les agents culturels sont conviés au début de l'année scolaire à une soirée d'information – au Palais Montcalm en 2016 – à laquelle collabore étroitement le service de la culture de la Ville de Québec. Toutes ces personnes ont aussi le privilège d'assister à de nombreuses avant-premières. Ce réseau d'information efficace permet de faire valoir la culture sous toutes ses formes auprès de nos élèves.



### La couleur des mots

#### Concours littéraire *J'imagine, j'écris, tu lis!*

Le 8<sup>e</sup> concours littéraire *J'imagine, j'écris, tu lis!* était organisé sur le thème « La couleur des mots ». En 2016-2017, nos élèves des programmes d'alphabétisation et d'intégration sociale ont pu eux aussi participer grâce à l'ajout de catégories qui leur sont destinées. Parmi les autres nouveautés, certaines activités se sont déroulées à l'extérieur des murs de l'école pour se déplacer à la Maison de la littérature, un lieu inspirant pour les élèves qui ont expérimenté l'improvisation littéraire : un défi de taille au cours duquel les élèves devaient, en deux heures, rédiger un texte dont le thème et les contraintes d'écriture n'étaient révélés qu'au début de l'épreuve. Quelle belle fierté pour les gagnants de voir leurs textes, dessins et calligrammes exposés à la Maison de la littérature, un haut lieu de diffusion des arts littéraires ! Environ 2 000 élèves des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres d'éducation des adultes ont participé à ce concours qui valorise le plaisir d'écrire, la langue française et le développement de la culture.

### Challenge Rock 2017

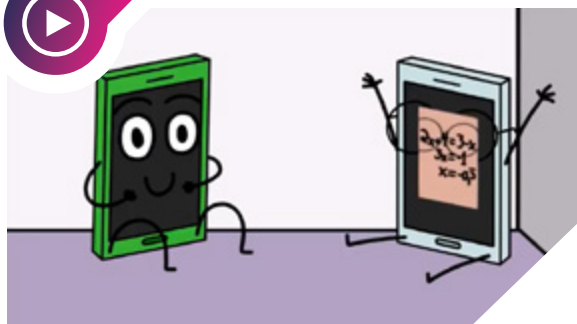
#### Place à la relève musicale

Encore cette année, le concours *Challenge Rock* a remporté un immense succès auprès de nos élèves. Une centaine d'entre eux, issus de dix de nos écoles primaires, ont vécu des expériences musicales enrichissantes, dont l'enregistrement en studio de leurs interprétations. Tout au long du projet, la chanteuse Marième a agi comme mentor. Le point culminant du concours est sans aucun doute le spectacle offert à l'Impérial Bell, le 25 mai dernier, à guichet fermé devant 550 personnes. Parents, amis et partenaires se sont déplacés pour encourager les jeunes qui se sont donnés corps et âme durant toute l'année en répétant plusieurs fois par semaine afin d'arriver à un résultat digne des professionnels. Ce concours est le fruit d'un partenariat avec L'Ampli, qui soutient la relève musicale québécoise, la Ville de Québec ainsi que le ministère de la Culture et des Communications.



Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

Visionnez le dessin animé

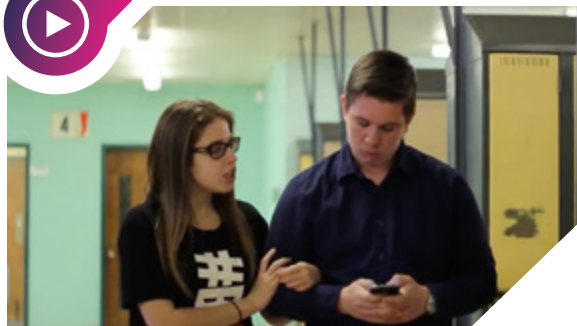


### Pouce, mais pousse égal !

#### Les bonnes pratiques d'utilisation des technologies à l'ère des réseaux sociaux

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le comité jeunesse de la commission scolaire de la Capitale a créé un dessin animé et une vidéo sur les bonnes pratiques d'utilisation des médias sociaux et du cellulaire. Ces deux réalisations ont servi à concevoir une activité d'animation présentée aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.

Visionnez la vidéo



## OUVERTURE INTERCULTURELLE

### Accueil des élèves immigrants

#### Effort, persévérance et dépassement de soi pour une intégration réussie

Le centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet accueille chaque année des centaines d'élèves issus d'une soixantaine de communautés culturelles. Du fait de son caractère unique, l'établissement travaille en étroite collaboration avec l'organisme Motivation jeunesse, dont la mission est notamment de contribuer à l'intégration des jeunes immigrants à travers des activités sportives et de plein air ainsi que des expériences significatives. L'organisme vise à susciter des rapprochements entre les Québécois d'origine et les immigrants.

Le 24 mai 2017, tous les élèves du centre, venant des quatre coins du monde, ont participé à la course de cinq kilomètres le plus cosmopolite jamais vue dans les rues de Québec. Quelques jours plus tard, les élèves ont relevé le Défi du Cap-Blanc (escalier de 400 marches) avec leurs enseignants et des personnalités québécoises, comme la navigatrice Mylène Paquet. La série d'activités s'est achevée le 1<sup>er</sup> juin 2017 par la Fiesta des jeunes du monde devant le parlement de Québec pour célébrer la diversité culturelle de la ville de Québec. Musique, danse, activités sportives et animation de kiosques ont permis à nos élèves immigrants de faire connaître la richesse de leur culture d'origine et de mettre en lumière les similitudes qui existent avec leur terre d'accueil. Lors de son passage, le premier ministre Philippe Couillard a tenu à les saluer.



### Midis culturels pour faciliter l'intégration et pour mieux se connaître

Le centre de formation professionnelle de Québec a toujours compté quelques immigrants parmi ses élèves, et cette tendance s'accroît chaque année. Au cours de l'année scolaire 2016-2017, 32 élèves venant de 18 pays ont fréquenté l'établissement. Des efforts ont été déployés pour faciliter leur intégration, car l'adaptation constitue un défi supplémentaire en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. C'est dans cette perspective que l'établissement a proposé d'organiser, avec l'engagement des élèves immigrants, des midis culturels pour mettre en valeur leur pays d'origine. Au menu, un repas typique agrémenté de musique, de photos et d'information du pays vedette. Un tour du monde pour tous les élèves du centre qui ont fait des escales dans plusieurs pays : le Cameroun, la Colombie, le Petit Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), la Moldavie et le Mexique.

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014.

Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, la commission scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Cette loi prévoit que le nombre d'heures rémunérées de la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 ne devrait pas excéder celui de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. La commission scolaire a donc respecté la cible fixée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



## Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

### Renseignements relatifs aux contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 10 000 \$ ou plus (avec une personne physique) et de 25 000 \$ ou plus (avec une entreprise) conclus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et le 30 juin 2017.

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique <sup>1</sup>	3	100 381 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique <sup>2</sup>	83	5 454 570 \$
<b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE</b>	<b>86</b>	<b>5 554 951 \$</b>

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

### Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées

DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	268 400,70	0,00	268 400,70	168
2. Personnel professionnel	348 619,27	1 208,10	349 827,37	244
3. Personnel enseignant	2 966 552,01	6 866,54	2 973 418,54	2 860
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 822 106,35	9 082,86	1 831 189,21	2 119
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 942,83	4 147,49	104 090,32	62
<b>TOTAL</b>	<b>5 505 621,16</b>	<b>21 304,99</b>	<b>5 526 926,14</b>	<b>5 453</b>
AVRIL 2016 À MARS 2017				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
1. Personnel d'encadrement	269 775,88	0,00	269 775,88	169
2. Personnel professionnel	352 655,09	666,76	353 321,85	280
4. Personnel enseignant	3 104 349,07	5 508,46	3 109 857,54	3 233
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 916 804,56	8 304,75	1 925 109,31	2 500
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	94 411,97	3 913,75	98 325,72	60
<b>TOTAL</b>	<b>5 737 996,57</b>	<b>18 393,72</b>	<b>5 756 390,29</b>	<b>6 242</b>

# Résultats financiers 2016-2017 et situation financière de la commission scolaire de la Capitale

Au terme de l'exercice financier 2016-2017, la commission scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 254 958 \$ et ses surplus accumulés ont diminué à 30 158 929 \$ au 30 juin 2017.

Depuis 2010-2011, la commission scolaire participe activement à l'effort de redressement des dépenses publiques demandé par le gouvernement. Les efforts portent leurs fruits puisque nous sommes en situation de quasi-équilibre. Avec la fin des compressions et le début des réinvestissements en éducation, nous investissons de façon soutenue dans les services à l'élève en vue d'assurer la réussite du plus grand nombre.



[Cliquez ici pour prendre connaissance des états financiers 2016-2017 et du complément d'information.](#)

REVENUS		
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)	238 273 056 \$	69,22 %
Taxe scolaire	65 490 969 \$	19,03 %
Vente de biens et services*	30 703 332 \$	11,76 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 722 259 \$	
Autres revenus	6 042 619 \$	
	<b>344 232 235 \$</b>	<b>100 %</b>
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	166 551 611 \$	48,35 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	78 783 352 \$	22,87 %
Services d'appoint**	34 964 220 \$	10,15 %
Activités administratives	10 476 209 \$	3,04 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	41 119 803 \$	11,94 %
Activités connexes***	12 799 978 \$	3,72 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	(207 980)	-0,06 %
	<b>344 487 193</b>	<b>100 %</b>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(254 958 \$)</b>	

\* Revenus provenant de particuliers et de divers organismes gouvernementaux autres que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, associés notamment aux cours autofinancés, à la location d'immeubles et aux contributions financières exigées des parents ou des usagers.

\*\* Dépenses de transport et des services de garde.

\*\*\* Frais de financement, droits de scolarité, sécurité d'emploi, prêts de service, activités extrascolaires et projets spéciaux.

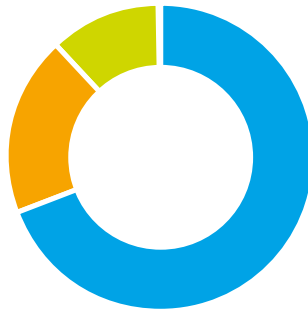
# 123%

## Répartition des revenus et dépenses 2016-2017 de la commission scolaire de la Capitale

### La provenance des revenus

344 232 235 \$

- 69,22%**  
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)  
**238 273 056 \$**
- 19,03%**  
Taxe scolaire  
**65 490 969 \$**
- 11,76%**  
Vente de biens et services  
Droits de scolarité et frais de scolarisation  
Autres revenus  
**40 468 210 \$**



### La distribution des dépenses

344 487 193 \$

- 48,35%**  
Activités d'enseignement et de formation  
**166 551 611 \$**
- 22,87%**  
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation  
**78 783 352 \$**
- 10,15%**  
Services d'appoint  
**34 964 220 \$**
- 3,04%**  
Activités administratives  
**10 476 209 \$**
- 11,94%**  
Activités relatives aux biens meubles et immeubles  
**41 119 803 \$**
- 3,72%**  
Activités connexes  
**12 799 978 \$**
- 0,06%**  
Variation de la provision pour avantages sociaux  
**(207 980 \$)**

